



CDD - Précarité non versée & Erreur Attestation Chomage

Par **hug35**, le **25/10/2013** à **14:27**

Bonjour,

Dans le cadre de ma formation, je devais effectuer un stage ou un cdd de 6 mois. J'ai donc trouvé un cdd de 6 mois chez une SSII.

Je suis en dernière année de formation (BAC+5 juste avant le diplôme).

Mon contrat de travail stipule que je suis non cadre.

Les 6 mois sont passés.

- 1) J'ai été amené à travailler la nuit sans aucune indemnité supplémentaire (que j'ai pourtant demandé plusieurs fois et que l'on ne m'a pas versé), est-ce bien normal ?
- 2) J'ai consulté mon solde de tout compte (que je refuse de signer à l'heure actuelle) et il n'y a pas de trace non plus d'indemnité de précarité. Est-ce normal ?
- 3) J'ai à chaque fois effectuer les mêmes horaires que mes collègues qui eux étaient cadres diplômés en CDI à 38,5h /semaine alors que j'étais certes non cadre et pas encore diplômé mais mon contrat demandait 35h/semaine.
Sur l'attestation employeur pour le chômage, il y est marqué que je suis CADRE et que j'effectuais 38,5h/semaine sauf que j'étais bel et bien non cadre et payé comme un non cadre pour 35h/semaine.

Dois-je faire rectifier ça ?

Merci